

Appel à candidature pour la direction de la Maison des Sciences sociales, des Humanités, de la Création et de l'Innovation (MSH-CI – UAR3394)

Le poste de directeur/directrice de la MSH-CI (UAR3394), unité sous tutelle principale du CNRS et de l'Université de Grenoble Alpes (UGA), est à pourvoir à partir du 01/01/2027.

Les Maisons des Sciences sociales et des Humanités (MSH), créées à partir des années 2000 sur l'ensemble du territoire national, ont préfiguré les évolutions de la recherche en sciences humaines et sociales. Pensées comme des lieux d'un partenariat fort entre le CNRS, co-tutelle des 21 MSH, les universités et les acteurs territoriaux, elles ont participé au développement de la logique de projets, à l'émergence de nouveaux outils pour la recherche et encouragé l'ouverture à l'international, la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité au bénéfice de démarches de recherche novatrices. Écrite dans une première version en 2006, la [charte des MSH](#) a été actualisée en 2019 pour tenir compte des évolutions dans les politiques universitaires engagées dans l'intervalle, et en particulier pour affirmer le soutien renforcé aux projets interdisciplinaires. En associant SHS, sciences de la vie et de la santé, sciences de la nature et de l'environnement, sciences physiques et de l'ingénieur, les MSH offrent un espace propice aux rencontres entre ces différentes communautés scientifiques

Depuis sa création, l'UGA impulse une politique scientifique ambitieuse dans le domaine des SHS combinant excellence disciplinaire et interdisciplinarité féconde avec les autres communautés scientifiques. Cette dynamique s'est traduite par le soutien renouvelé aux LabEx, par la création de nouveaux espaces de recherche, les *cross disciplinary programs*, et par l'appui financier constant aux projets en émergence. Depuis 2025, l'UGA pilote l'un des six consortiums nationaux issus de l'AMI SHS et le seul sur les conséquences du changement climatique.

L'UAR3394 est un acteur de l'UGA et du renforcement de la collaboration avec le CNRS sur le territoire. Elle vient en appui à 24 unités de recherche du site regroupées dans les deux pôles de recherche PSS et SHS.

L'UAR3394 est actuellement organisée en six axes (contrat 2020-2026) : 1) Humanibots ; 2) Langages et politiques ; 3) Mémoire en réseau ; 4) Prévention, promotion de la santé, inclusion ; 5) Rythmologies ; 6) Transalpes. L'unité met également à la disposition de la communauté de recherche de l'UGA la plateforme PLATIPUS spécialisée dans l'expérimentation cognitive et comportementale, qui fournit des ressources matérielles et logicielles, des listes de volontaires et des espaces d'expérimentation.

L'UAR3394 est le **point d'entrée sur le site des deux infrastructures de recherches en sciences humaines et sociales, les IR* Huma-Num (à déployer) et Progedo (actuellement déployée via sa composante PUD-GA)**. Elle garantit à l'ensemble des laboratoires SHS les premiers accès aux services des deux IR* pour la production, la gestion et le dépôt des données.

L'UAR3394 fait partie du Réseau national des MSH ([RnMSH](#)), qui figure dans la feuille de route des infrastructures nationales de recherche.

L'UAR3394 est conduite à faire évoluer son périmètre, au 1^{er} janvier 2027, en intégrant les ressources et activités de l'actuelle Maison de la Création et de l'Innovation (MaCI), une unité universitaire d'appui à la recherche de l'UGA, qui assure la gestion de 8 plateformes. Le bâtiment héberge par ailleurs actuellement les structures qui ont en charge l'animation scientifique de ces plateformes ainsi que des projets de recherche en SHS.

L'enjeu du renouvellement au 1^{er} janvier 2027 de la structure UAR3394 (actuellement intitulée « Maison des Sciences humaines Alpes ») est de proposer un projet scientifique nouveau et ambitieux, qui articule les atouts de l'actuelle MaCI et l'identité d'une MSH, telle que prévue dans la charte des MSH. Ce nouveau projet devra s'inscrire en conformité avec les attentes des deux tutelles UGA et CNRS.

Aspects de la responsabilité

- Direction de l'unité, le cas échéant, assistée d'une direction adjointe, et du secrétariat général ;
- Responsabilité sur l'ensemble des ressources de la MSH-CI (personnels titulaires et

- contractuels, finances, etc.) ;
- Élaboration et présentation du projet de l'unité, au comité de pilotage, au conseil scientifique. La stratégie scientifique de la MSH-CI est définie en concertation avec les tutelles ;
- Mise en œuvre des décisions du comité de pilotage ;
- Présentation du projet de l'unité à l'assemblée générale ;
- Animation des instances de gouvernance et de consultation de l'unité : assemblée générale, coordination des responsables d'axes ;
- Représentation de la MSH-CI auprès des tutelles et de ses partenaires académiques, territoriaux et industriels ;
- Représentation de la MSH-CI au GIS Réseau national des MSH et dans les autres instances de coordination inter-MSH.

Profil Attendu

Il est attendu du candidat ou de la candidate :

- une expérience d'enseignant-chercheur ou de chercheur ayant montré un intérêt pour l'interdisciplinarité ;
- une expérience de gestion et de coordination de personnels ;
- une connaissance du fonctionnement de l'UGA, du CNRS, de l'enseignement supérieur et du dispositif de recherche national ;
- une connaissance des acteurs du territoire et des partenaires, notamment socio-culturels, ainsi qu'une expérience de ce type de collaboration ;
- un intérêt pour les collaborations internationales en SHS ;
- une sensibilité particulière au développement, pour la MSH-CI, de ses réflexions et pratiques pluridisciplinaires et à son inscription dans la dynamique de la science ouverte et dans la construction des Infrastructures de Recherche.

Remarque 1 : Une candidature associant une personne pour la direction et une à deux personnes pour la direction adjointe est fortement encouragée. Dans ce cas, le dossier comportera les pièces requises pour chacune des personnes candidates, à l'exception du projet, qui sera commun.

Remarque 2 : les candidats doivent être employés par l'Université Grenoble Alpes ou par le CNRS.

Constitution du dossier de candidature et modalités de candidature

Le dossier doit contenir :

- une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- un CV exhaustif mettant en valeur les attendus du profil ;
- un projet pour la direction future de la MSH-CI que le(la) candidat(e) rédigera en adéquation avec le profil du poste (10 pages maximum).

Le dossier de candidature est à envoyer à : vprshs@univ-grenoble-alpes.fr

Les candidats sont invités à prendre contact avec les représentants des deux tutelles préalablement au dépôt du dossier :

- Mme Julie Sorba : vprshs@univ-grenoble-alpes.fr
- M. Nicolas Thély : nicolas.thely@cnrs.fr

Procédure de recrutement :

La directrice ou le directeur est nommé-e par les tutelles principales (CNRS et Université Grenoble Alpes) après avis du comité de pilotage.

Calendrier :

Dépôt des candidatures jusqu'au **30 juin 2026 18h**
Audition des personnes sélectionnées le **9 juillet 2026 matin**